

## Les plus de 600 scrutins de la FNEC FP-FO et de ses syndicats : c'est un premier succès !

Résolument déterminés et engagés dans les élections professionnelles 2022, ce sont plus de 600 scrutins qui ont été déposés par la FNEC FP-FO et ses syndicats dans les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports et de la Culture.

Plusieurs listes ont été déposées dans l'Enseignement privé, dont la liste ministérielle du CCMMEP et les CCMA des académies d'Aix-Marseille, de Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Paris, Rennes et Versailles.

**Du côté des scrutins de l'Éducation nationale**, ce sont près de 400 scrutins déposés pour tous les corps et catégories.

Au niveau national, la FNEC FP-FO se présente au CSA ministériel et dans toutes les CAPN.

Pour la première fois, nous sommes présents chez les Inspecteurs (CAPN des IEN, IA-IPR et IJS).

A noter que seules 3 organisations syndicales se présentent à la CAPN des médecins de l'Éducation nationale : la FNEC FP-FO, l'UNSA et la CFDT.

La FNEC FP-FO est la seule organisation à se présenter à la CAPN des infirmières de catégorie B.

Force Ouvrière présente des listes dans la totalité des CSA de proximité académique et des CAPA des enseignants du second degré, CPE et PsyEN (métropole et départements d'Outre-Mer). Il en est de même pour la quasi-totalité des CAPA des personnels de direction pour lesquelles la liste à la CAPN est également déposée.

La FNEC FP-FO est également en progression par rapport à 2018 et en capacité de présenter 65 listes dans les CAPA des AAE, SAENES et ADJAENES.

En lien avec la CAPN des infirmières de catégorie B, 17 listes ont été déposées dans les CAPA des Infirmiers, CTSS et Assistants Sociaux. Ceci résulte de la progression significative dans ces secteurs.

Dans le premier degré, 101 listes pour les CAPD des instituteurs et professeurs des écoles sont déposées !

Enfin, dans la totalité des académies, la FNEC FP-FO a déposé les candidatures aux CCP des agents contractuels exerçant les fonctions d'enseignement, d'éducation et de PsyEN, de surveillance et d'accompagnement des élèves, et ceux exerçant dans les domaines administratif, technique, pédagogique, social et de santé.

**Concernant le CNED**, la FNEC FP-FO se présente à tous les scrutins, dont le CSA du CNED.

**Concernant l'AEFE**, ce sont près d'une vingtaine de scrutins déposés ! Au CSA de l'AEFE, comme dans les 4 CCPC pour l'ensemble des personnels (enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, personnels assimilés,

personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service, personnels de direction et d'inspection).

Localement pour l'AEFE et par pays, plusieurs scrutins sont déposés en Angola, Allemagne, Canada, Gabon, Guinée Equatoriale, Madagascar, Maurice et Turquie.

**Du côté des scrutins de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, ce sont plus de 180 scrutins déposés pour tous les corps et catégories. Au niveau national, la FNEC FP-FO se présente au CSA ministériel, dans toutes les CAPN des filières ITRF, bibliothèque et au CSA du CNOUS.

Dans une vingtaine d'académies, la FNEC FP-FO se présente aux CAPA ATRF.

Près de 80 de listes sont déposées dans les universités et CROUS des académies d'Aix-Marseille, Amiens, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Créteil, Dijon, Grenoble, La Réunion, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Versailles.

Il en est de même pour les écoles françaises d'Athènes, de Rome et les organismes de recherche pour les CSA du CNRS, de l'INRAE et l'IRD.

**Du côté des scrutins pour la Jeunesse et les Sports**, le CSA ministériel est déposé. D'autres CSA sont déposés, notamment dans les CREPS de Nancy et Toulouse, au Musée National du Sport, à l'Agence Nationale du Sport et à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques.

**Du côté du Ministère de la Culture**, le CSA ministériel ainsi que la CAPN Conception des Politiques Culturelles ont été déposés.

D'autres listes sont également déposées pour les CSA des musées du Louvre, Delacroix et Jardin des Tuileries, du château de Versailles, de l'ENSAP de Bordeaux, de la DRAC Grand Est, de Paris Val de Seine et du centre Pompidou (Beaubourg).

FO est le premier syndicat confédéré de l'enseignement et la première organisation syndicale dans la Fonction publique d'Etat depuis 2011 et entend bien le rester pour continuer à défendre le Statut général des fonctionnaires de l'Etat et tous les statuts particuliers.

En se présentant sur plus de 600 scrutins (uniquement sur ces 4 ministères), les titulaires comme les contractuels pourront voter pour la FNEC FP-FO et ses syndicats.

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, la FNEC FP-FO appelle l'ensemble de ses adhérents et sympathisants à se saisir des élections professionnelles pour défendre les salaires, les retraites, les statuts, les postes et les conditions de travail.